

Reflexion sur la gouvernance du doping dans le sport

Gremion G

Swiss Medical Olympic Center, Lausanne

Résumé

La mauvaise gouvernance du sport et en particulier toutes les implications politiques qui l'empoisonnent sont à l'origine de nombreux gros titres négatifs dans la presse actuellement.

Il ne s'écoule pas une semaine sans qu'on entende parler de dopage, de corruption, de violence, de trucages des compétitions, de trafics de joueurs et tout cela ne correspond qu'à la partie visible de l'iceberg.

L'éthique sportive indissociable d'une bonne gestion du sport en souffre et c'est sans aucun doute ces problèmes d'éthique qui seront au cœur des préoccupations et des challenges à venir pour le CIO et pour toutes les autres fédérations sportives nationales.

Mots clé:

Gouvernance, AMA, Ethique sportive, Dopage

Abstract

Poor governance of sport, in particular all the policy implications that take the place of sport are causing many negative headlines in the press today.

We have to do with doping, corruption, violence, rigging the competition, trafficking of players and all this corresponds to only the visible part of the iceberg.

Sports ethics must be promoted to ensure good governance in sport suffers and this is undoubtedly these ethical issues are in the center of the concerns and challenges ahead for the IOC and for all national sports federations.

Dopage: Chronique des affaires les plus médiatisées

Concernant les problèmes de dopage en particulier, c'est en premier lieu le cyclisme qui à tort ou à raison a beaucoup fait parler de lui. Cela a commencé en 1998 avec l'affaire Festina et le tour de France. Trois jours avant le départ du tour à Dublin en Irlande, Willy Voet, soigneur de l'équipe est contrôlé au volant de sa voiture par la douane française. Les douaniers vont découvrir un incroyable butin de produits dopants, synonyme de dopage organisé autour de l'équipe phare du moment. L'onde de choc est immense. L'équipe Festina est exclue de la compétition. Sous la pression des interrogatoires certains coureurs vont avouer et seront suspendus. Willy Voet va écoper d'une amende et de 10 mois de prison avec sursis, tout comme le Directeur sportif Bruno Roussel. Suite à ce scandale, l'agence mondiale d'antidopage (WADA) verra le jour en novembre 1999 puis le passeport biologique et le logiciel Adams, instrument de gestion en ligne pour enrichir le dispositif antidopage.

Dès 1999 avec le retour de Lance Armstrong, rescapé d'un cancer aux testicules, on espère que le cyclisme va repartir sur des bases nouvelles. Cependant on le soupçonne à son tour de dopage lorsqu'il est contrôlé positif aux corticostéroïdes le 4 juillet à l'issue de la première étape. L'Américain sera couvert par le médecin de l'UCI avec un certificat médical établi à postériori. Dès 1999, on va assister à une domination sans partage d'Armstrong sur le tour de France qui se terminera en janvier 2013 par ses aveux sur les pratiques dopantes dans les équipes américaines (US postal et Discovery Channel) lors d'une interview réalisé par Oprah Winfrey. Le texan est déchu de ses sept titres obtenus sur la grande boucle.

Au tour de France 2006, le cyclisme fait encore beaucoup parler de lui. Il y a d'abord, l'exclusion de sept coureurs à la veille du grand départ du tour de France de Strasbourg dont fait partie en particulier Jan Ullrich en raison de son implication avec d'autres coureurs dans l'affaire Puerto. Au cours de ce même tour, Alexandre Vinokourov est exclu avec son équipe, la très controversée Astana qui participait à sa première grande boucle. La situation est identique pour l'équipe Cofidis dont son coureur Italien Cristian Moreni est contrôlé positif à la testostérone. L'ancien maillot jaune Rasmussen est mis hors course à trois jours de l'arrivée du Tour à Paris pour absence de présentation à un contrôle antidopage inopiné et on a enfin le déclassement de celui qui est arrivé sur les Champs-Élysées porteur du maillot jaune, Floyd Landis. Ce dernier, à l'issue d'un procès qui durera quatorze mois est déchu de son titre et suspendu deux ans après avoir été contrôlé positif à la testostérone.

Si le cyclisme a beaucoup fait parler de lui, il n'est naturellement pas le seul sport impliqué. L'affaire Puerto est certainement l'une des affaires qui montre le plus les failles des instances sportives en matière de répression du dopage. En effet, une enquête de la garde civile espagnole, baptisée affaire Puerto, a conduit à l'identification d'un vaste réseau de dopage sanguin. Quelques cyclistes ont été impliqués à cette occasion mais aussi des footballeurs membres des équipes les plus prestigieuses d'Espagne. Certains noms de tennismans ont aussi été évoqués. Néanmoins, dix ans après la mise à jour de ce scandale, rares et ténues sont les sanctions prononcées à l'égard des protagonistes. En effet l'organisation compliquée des instances sportives, régies par une pluralité

de pouvoir de contrôles et de règles, accroît la difficulté à punir les contrevenants. Ces derniers ne sont pas criminels et ils n'intéressent pas les tribunaux civils. Le système régulateur est ainsi confronté à des difficultés de caractérisation des agissements qu'il est censé sanctionner. Dans le cas Puerto, de rares condamnations ont été obtenues au prix de procédures lourdes, complexes en utilisant les ruses qui étaient jusqu'alors utilisées par les contrevenants eux-mêmes.

Aux États-Unis, c'est l'affaire Balco qui a touché le sport américain dès le printemps 2003. Celle-ci commence par un appel téléphonique alors anonyme d'un entraîneur d'athlétisme du nom de Trevor Graham. Dans cet appel, l'Américain accuse des athlètes d'avoir recours à une substance indétectable, le THG (tetrahydrogestrinone). Il désigne le Directeur du laboratoire Balco Victor Conte comme organisateur du trafic ; une perquisition effectuée au siège de ce laboratoire a permis de découvrir tout un arsenal de produits dopants et une liste de clients dans laquelle se trouvaient les noms de joueurs de baseball, de pratiquants de l'athlétisme (Dwain Anthony Chambers, Marion Jones et Tim Montgomery), de boxeurs et d'athlètes du football américain.

Les propriétaires du laboratoire évitent les procès en concluant un accord financier. En 2007, la sprinteur Marion Jones est cependant condamnée à six mois de prison pour parjure, comme d'ailleurs le cycliste Tammy Thomas.

La fédération internationale d'athlétisme (IAAF) est rattrapée à son tour par le scandale. Une émission de la télévision allemande ARD et un article dans le quotidien anglais Sunday Times paraissant trois semaines avant les mondiaux de Pékin en août 2015 révèlent une information tenue secrète par la fédération internationale d'athlétisme elle-même (IAAF). Il s'agit d'une liste de 12 000 tests sanguins effectués auprès de 5 000 athlètes entre 2001 et 2012. Cette enquête de journalistes rapporte que plus de 800 tests étaient anormaux et suggère grandement un dopage semblable à celui qui avait entaché le cyclisme dans les années 80 et 90. Dans les nations concernées figurent entre autres la Russie et le Kenya.

Enfin, plus récemment, le dopage institutionnalisé de la Russie ébranle le monde sportif. Révélé au début de cette année par la lanceuse d'alerte Yulia Stepanova et les aveux du Directeur du laboratoire antidopage de Moscou Grigory Rodchenkov, réfugié aux États-Unis, le monde sportif apprend avec stupéfaction l'existence d'un dopage organisé avec participation des instances sportives et des services secrets russes concernant les athlètes participant aux différents championnats mondiaux et aux jeux olympiques. Les responsables de l'agence russe de dopage (Rusada) doivent démissionner. Curieusement, deux d'entre eux décèdent, à une semaine d'intervalle, officiellement d'une crise cardiaque. Ces révélations entraînent la rédaction d'un rapport McLaren qui confirme que l'État russe a organisé au plus haut niveau, avec l'aide de sa police secrète, des manipulations en série des résultats des tests d'urines.

Concernant le dopage et les pays de l'ancien bloc soviétique, les langues commencent à se délier. Le New York Times avance des documents impliquant un médecin soviétique, le Dr Sergei Portugalov. Depuis les années 83, tout athlète soviétique susceptible de gagner une médaille bénéficiait de ses services peu louables dans le but avoué, selon les documents mis au jour par ce média, de gagner la victoire à tout prix.

Dans cette affaire de dopage en Russie, le CIO a démontré encore une fois ses faiblesses et ses failles en matière de gouvernance sportive. Au lieu de bannir la fédération de Rus-

sie des jeux olympiques de Rio comme le demandait l'agence mondiale de dopage, il dégage en touche et ne prend pas ses responsabilités, priant les fédérations internationales de décider elles-mêmes de l'exclusion ou non des athlètes russes de toute compétition olympique.

Ce manque de gouvernance a par ailleurs envenimé l'esprit des jeux de Rio, non sur l'aspect du dopage mais sur le plan politique et humain. Les sportifs s'accusent les uns les autres dès qu'ils perdent ou dès qu'un concurrent remporte à leurs yeux une médaille imméritée. C'est le cas de Yulia Efimova, graciée par le TAS à trois jours de l'ouverture des jeux, sifflée par les spectateurs américains, en larme au milieu de deux nageuses américaines (naturellement propres puisque ce sont elles qui l'affirment !). On a vu aussi le nageur français Camille Lacourt, perdant et frustré, accuser de dopage le gagnant de la 3^{ème} place, un Chinois. Dopés les Chinois ? Les Russes ? Peut-être, mais pas un mot sur les Américains qui sont tous propres, le puritanisme américain l'exige !

Discussion

La gouvernance, en particulier celle du sport, peut être définie comme la mise en place d'agences sportives nationales et d'organisations sportives non gouvernementales opérant conjointement et indépendamment en vertu de législations de politiques et de règles privées spécifiques dans le but de promouvoir des activités sportives de manière démocratique, éthique, efficace et transparente [1]. Cette définition de la gouvernance est spécifique au sport. Elle est différente des entités en provenance de gouvernements qui peuvent cependant légiférer en la matière. C'est particulièrement vrai pour le dopage. En effet, la circulation de produits illicites et potentiellement dangereux pour la santé de l'athlète dans des structures subventionnées par l'état interpelle sur le rapport que les sportifs peuvent entretenir avec les normes et les règles établies. Cette norme sportive est souvent remise en cause par un acteur appelé « loi du marché » qui a ses propres règles [2].

En outre, la plupart des pays surtout en Europe possèdent une loi générale sur le sport et certains y ont même inclus le sport dans leur constitution. De plus, on a également observé une régulation privée telle la constitution de l'agence mondiale antidopage et de son code mondial antidopage qui sont des exemples d'une autorégulation prise par le mouvement sportif international lui-même [3].

La lutte antidopage est concernée par ces éléments. Elle est destinée à régler les problèmes de dopage et à mieux contrer ce phénomène. Mais selon que l'on qualifie le sportif de citoyen ou de compétiteur, il relèvera dans le premier cas des lois applicables dans son pays et dans le 2^{ème} cas des règlements sportifs de sa fédération, ce qui peut donner lieu à des droits et devoirs variables, voire contradictoires. L'affaire Valverde dans le scandale Puerto en est l'exemple : Valverde n'était pas justifiable en Espagne car lors de la mise à jour de cette affaire, il n'y avait pas encore de loi antidopage en Espagne alors qu'il était punissable par l'UCI [2,4,5].

Afin de continuer à promouvoir des activités sportives éthiques et transparentes, la gouvernance sportive en matière de dopage doit continuer à développer les mécanismes d'au-

torégulation et augmenter la coopération avec les parties prenantes, en particulier les Etats [2]. En effet, la régulation étatique seule ne peut aller aussi loin dans la détermination du comportement éthique du sportif. Le monde sportif doit ériger ses règles de bonne conduite et instiller la culture du fair-play ce qui naturellement amènera à la promotion du développement d'une bonne gouvernance. Ce sont là les conditions sine qua non afin que se constitue un investissement pour l'avenir du sport en général.

L'Etat a un rôle majeur pour inciter les fédérations sportives à une bonne gouvernance. Il est leur fournisseur principal de ressources financières. Il structure le monde sportif.

Les fédérations doivent en retour travailler étroitement avec les gouvernements : ne pas vouloir la victoire à tout prix pour la promotion d'un système politique mais assurer la meilleure gouvernance en matière d'éthique et de probité [6]. La meilleure gouvernance dans le sport en général et dans l'antidopage en particulier s'obtient en travaillant conjointement avec des partenaires fiables.

Conclusions

La viabilité du sport est en jeu. Les derniers JO à Rio ont porté un coup désastreux à sa réputation tant il a pu être mis en évidence que le politique l'avait emporté sur le plan sportif et éthique. Les révélations sur le dopage d'Etat réalisé en ex-URSS depuis les années 80 jusqu'à nos jours ont porté un coup fatal à la crédibilité des performances sportives réalisées durant ces joutes. Le sport de masse, comme le sport d'élite, est à la merci de la confiance des fans qui regardent et admirent les exploits des athlètes sur place comme devant leur petit écran. Ceux-ci ne sauraient supporter une dégradation de la gouvernance sportive à l'avenir.

Contact auteur

Dr Gérald Gremion
Département de l'appareil locomoteur
Swiss Medical Olympic Center
Av. Pierre Decker 4
1011 Lausanne
gerald.gremion@chur.ch



Références

1. Chaker AN. The Road to Better Sports Governance: A European Survey, Council of Europe Publishing 2004
2. Soulé B, Lestrelin L. Réguler le dopage? Les failles de la gouvernance sportive, Revue Européenne des sciences sociales. 2012; 50-1, 127 – 159
3. Kornbeck J. Anti-doping governance and transparency : a European perspective. Int Sports Law J. 2016. 16: 118 – 122
4. Kornbeck J. The EU, the Revision of the World Anti-Doping Code and the Presumption of Innocence. Int Sports Law J. 2016. 15: 172 – 196
5. Freeburn L. The Union Cycliste Internationale: a Study in the Failure of Organisational Governance of a International Federation. Int Sports Law J. 2013. 13: 71–81
6. Camporesi S, McNamee MJ. Performance Enhancement, Elite Athletes and Anti-Doping Governance: Comparing Human Guinea Pigs in Pharmaceutical Research and Professional Sports. Phylosaphy, Ethics and Humanities in Medecine. 2014, 9:4. 1 – 9.